

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIGSDORF

du Vendredi 30 Janvier 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente du mois de janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué en date du 26 janvier 2026 s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Mme Doris BRUGGER, Maire.

La convocation a été affichée le 26 janvier 2026.

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal du 28 novembre 2025
- 3) Mise à jour de la longueur de la voirie communale
- 4) Urbanisme : GAEC ENDERLIN à MOERNACH
- 5) Présentation de la motion AODE (autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité)
- 6) Divers
 - Déclaration de travaux

Étaient présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, RITTY Yolande, ANTONY Thomas, KAUFFMANN Nicolas, MULLER Noël, SCHOFFIT Paul

Absents excusés : HENGY Martine (a transmis pouvoir à Yolande RITTY), HENGY Sébastien
Absente : MEISTER Josiane

Mme Doris BRUGGER, Maire, ouvre la séance à 19h00 et indique que le quorum est atteint.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Les membres du conseil municipal délibèrent et décident, à l'unanimité des membres présents et représentés, de désigner Mme Martine FOLZER pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 28 novembre 2025

Mme le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2025 à l'assemblée. Cette lecture ne soulevant aucune objection, le procès-verbal est adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés, dans la forme et rédaction proposées. Il est ainsi procédé à sa signature.

3. Mise à jour de la voirie communale

Délibération 3/0126

Un nouveau classement des voies a été réalisé avec l'accompagnement de la société GEOPTIS afin de disposer d'un document conforme aux attentes de l'Etat.

Ce travail a permis de recenser l'ensemble des voies de la commune, publiques et privées, et de les catégoriser (chemins ruraux, chemins d'exploitation etc...).

L'actuelle longueur de la voirie communale, relevant du domaine public routier, prise en compte représente un total de 9 460 mètres ;

Après avoir entendu les explications de Mme Le Maire, les membres du conseil Municipal, décident, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'approuver la nouvelle longueur de voirie communale, d'un total de 11 814 mètres, synthétisée comme suit :

- Voirie à caractère de rue : 9 604 mètres
- Voies à caractère de chemin : 2 178 mètres
- Places et aires de stationnement : 32 mètres

Les chemins ruraux sont recensés pour une longueur de 35 016 mètres

Cette mise à jour pourra contribuer à une revalorisation de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR).

4. Urbanisme : GAEC ENDERLIN à MOERNACH

Délibération 4/0126

La GAEC ENDERLIN de Moernach a déposé auprès de la Préfecture du Haut-Rhin, une demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement dans le cadre d'un projet d'augmentation des effectifs de son cheptel.

Une consultation du public concernant ce projet se déroule du 5 janvier 2026 au 2 février 2026 inclus. Dans ce cadre, l'article R 512-46-11 du Code de l'Environnement prévoit la consultation du conseil municipal de la commune où l'installation est projetée ainsi que celui des communes concernées par les risques et inconvénients dont l'établissement (l'augmentation du cheptel) peut être la source (le plan d'épandage).

Le Conseil Municipal de Ligsdorf est appelé à formuler un avis sur le projet et à adresser la délibération visée à Monsieur le Préfet au plus tard dans les quinze jours suivant la fin de la consultation du public, soit le 17 février 2026 au plus tard.

Conformément au Code de l'Environnement, la mairie a été destinataire du dossier d'enregistrement présenté par la GAEC Enderlin à Moernach dans le cadre de leur projet d'augmentation du cheptel ainsi que du plan d'épandage correspondant.

Considérant que ce projet ne concerne la commune de Ligsdorf qu'au titre de l'épandage des boues sur un terrain agricole de son ban communal ;

Considérant que le plan d'épandage n'aura pas d'incidence sur les zones Natura 2000 de la commune de Ligsdorf ;

Considérant que le plan d'épandage n'est pas dans le périmètre de protection de captage ;

Considérant que la GAEC Enderlin dispose sur la commune de Ligsdorf d'un parcellaire épandable d'une surface 1ha04 ;

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :
d'émettre un avis favorable au projet d'augmentation du cheptel présenté par la GAEC Enderlin Moernach.

5. Présentation de la motion AODE (autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité. Délibération 5/0126

Le comité syndical de Territoire d'Energie Alsace s'est réuni le 16 décembre et a adopté à l'unanimité une motion de la FNCCR (Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies) réaffirmant le rôle des communes et de leurs groupements comme autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité.

Cette position fait suite au projet de l'État de confier ce rôle aux départements dans le cadre d'une future réforme de décentralisation, ce qui entraînerait un transfert des compétences, des moyens financiers et de la représentation locale.

Par cette motion, TEA souhaite rester vigilant et préserver les intérêts des collectivités membres.

Un courrier a été adressé au Premier ministre et les parlementaires alsaciens ont été saisis afin de les sensibiliser à ces enjeux.

Les membres du Conseil Municipal présents et ou représentés ont pris connaissance de cette motion.

6. Divers

- Mme Le Maire présente les permis de construire déposés en Mairie
 - DP PFENDLER Jonathan : Construction d'un petit porche protégeant l'entrée de la pluie : Avis favorable
 - DP KNÜSEL Alice : Projet de construction d'un abri pour chevaux : Avis favorable
 - DP MULLER Marc : Ajout d'une fenêtre au dernier étage et d'une porte-fenêtre à l'arrière de la maison : En cours d'instruction
- Une administrée s'est présentée à plusieurs reprises en mairie afin de signaler la présence, en bordure de son terrain, d'une haie d'épicéas qu'elle souhaite voir coupée. Celle-ci a été plantée par son ancien propriétaire.
Début janvier 2026, Mme Le Maire, M David BLIND et M Raymond HENGY, adjoints au maire, se sont rendues sur place afin d'évaluer l'ampleur des travaux demandés. À cette occasion, une recherche de bornes de délimitation du terrain a été effectuée afin de vérifier l'implantation exacte de la haie. Plusieurs bornes ont été retrouvées, lesquelles permettent d'établir qu'une partie des épicéas est bien située sur limite de terrain communal, mais qu'une autre partie se trouve sur la propriété de l'administrée. L'entreprise *Bois de chauffage Ligsdorf* nous a transmis un devis qui s'élève à un total de 1 750 € TTC. La partie des épicéas située sur le terrain de l'administrée représente environ 27 mètres linéaires, ce qui ramènerait le reste à charge pour la commune à environ 1 165 € TTC.
Un rendez-vous sera fixé avec l'administrée pour discuter des conditions de réalisation des travaux et de la répartition des frais.
- Une opération « Broyage de végétaux », organisée par la Comcom Sundgau, aura lieu le samedi 7 mars 2026. Des flyers seront distribués afin d'informer la population.
- La matinée « Elsassputz » est programmée le samedi 11 avril 2026

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Mme Le Maire, lève la séance à 20h45.

Fait à LIGSDORF, le 6 Mars 2026
Le Maire, Doris BRUGGER



Publié sur le site de la commune le : 23.3.26

La secrétaire de séance, Martine FOLZER